



Des Malts Belges qui Rendent Vos Bières Si Spéciales

SPÉCIFICATION

CHÂTEAU AVOINE CRUE Année de récolte 2021

Paramètre	Unité	Min	Max
Humidité	%		14
Extrait fine mouture (matière sèche)	%	80	
Coloration du moût	EBC(Lov.)	4 (2.1)	7 (3.2)
Protéines totales (base sèche)	%		14

Caractéristiques

Cette céréale non maltée doit être utilisée avec précaution comme complément qui peut offrir de nombreux bénéfices.

Particularités

L'avoine crue donne un corps plus ample à la bière, mais aussi une onctuosité en bouche grâce à son contenu élevé de bêta-glucanes. Cette céréale forme beaucoup de sucres non fermentescibles dans le moût, ce qui donne une densité finale élevée et donc des saveurs plus sucrées et plus douces dans la bière. L'avoine crue est généralement écrasée séparément avant d'être ajoutée au reste des ingrédients. Cependant, elle pourrait également être utilisée directement en association avec Château Pilsen 6-rangs, pour compenser la viscosité de l'avoine et apporter plus de protéines, contribuant à la rétention de la tête.

Usage

Tout type de bière dans laquelle la combinaison des caractéristiques mentionnées ci-dessus est souhaitée. Les bières de session Hoppy en sont un exemple. Jusqu'à 30% du mélange.

Stockage et délai de dépôt

Le malt doit être stocké dans un espace propre, frais (<22°C), sec (<35HR%) et sans infestation. Pour les meilleurs résultats, nous recommandons d'utiliser tous les produits concassés dans les 3 mois et tous les produits en grains entiers dans les 24 mois qui suivent la production. Les malts qui ne sont pas stockés de manière appropriée peuvent perdre de la fraîcheur et de la saveur.

Emballage

Vrac; vrac container; sacs (25kg, 50kg); big bags (400 – 1250kg).

IMPORTANT

Nous assurons pour tous nos malts une traçabilité à 100% du champ d'orge à travers le maltage jusqu'à livraison selon Le Règlement (CE) n° 178/2002 concernant la traçabilité des denrées alimentaires.

Tous nos malts sont fabriqués selon la méthode de maltage traditionnel durant 8 à 10 jours d'où une solide garantie de haute modification des grains et de la qualité supérieure des malts Premiums.

Nos malts sont fabriqués en stricte conformité avec la Législation concernant l'utilisation d'OGM, qui interdit la production de malt obtenu à partir d'orge génétiquement modifiée au sein de la Communauté européenne (Règlement (CE) n° 1829/2003).

Notre production est en stricte conformité avec les normes HACCP (Hazard Analyses of Critical Control Points) en vigueur et notre système de qualité est basé sur L'ISO 22000.

Nos malts ne dépassent pas les valeurs limites de taux admissibles des pesticides, herbicides, mycotoxines et nitrosamines, selon les normes de l'UE et Internationales.

Les livraisons de nos malts sont effectuées exclusivement par des transporteurs certifiés GMP.

Sur notre site Internet www.malterieduchateau.com vous pouvez visualiser et imprimer les bulletins d'analyses du malt fourni.

La Malterie du Château SA (Castle Malting);

Site de production : Rue de Mons 94, 7970 Beloeil, Belgique; Site de distribution : Rue de l'Orbette 1, 7011 Ghlin (Mons), Belgique; Siège administratif : Rue de

